

crochets cannelés antérieurs, mais peut-être ont-ils été arrachés ; nous avons remarqué au contraire beaucoup de petits crochets sous-labiaux, le long du sus-maxillaire. Déjà M. de Lacépède avait dit qu'ils n'avaient pas de crochets à venin, cependant ils sont tellement semblables aux autres serpents de mer que cette particularité serait une véritable anomalie. C'est un fait qui reste à constater (*Erp. gén.*, t. VII, p. 1325). »

Or, nous avons constaté d'une manière certaine la présence de crochets à venin sur les deux exemplaires de grande taille que nous avons pu étudier ; ces crochets, comme chez les autres *Platyserques*, du reste, sont peu développés ; c'est ainsi qu'ils n'atteignent qu'une longueur de 4^{mm} sur l'exemplaire long de 1^m17 provenant de Nouméa ; il y a plus, si du côté droit le crochet n'existe pas sur l'exemplaire type de l'*Aipysure fuligineux*, le crochet se voit du côté gauche sur ce même exemplaire ; il est toutefois tellement caché dans la gencive boursouflée et de si faible taille, qu'il faut assez d'attention pour en constater la présence.

Sur quelques Batraciens de Chine,

par M. H. E. SAUVAGE (1).

Grâce aux recherches des naturalistes voyageurs, les Batraciens de la Chine sont aujourd'hui mieux connus et représentés par un certain nombre d'espèces, la plupart de types européens. Parmi les Urodèles nous pouvons citer, en effet, les *Sieboldia Davidi*, *Triton pyrogaster*, *Triton sinensis* ; parmi les Anoures, les *Rana vittigera*, *R. hexadactyla*, *R. viridis*, var. *japonica*, *R. temporaria*, var. *japonica*, *R. tigrina* ; *Diplopelma ornatum* ; *Bufo vulgaris*, var. *japonica*, *B. melanostictus* ; *Hylarana macrodactyla* ; *Polypedates maculatus*, *P. rugosus*, *P. pleurostictus* ; *Hyla arborea*, var. *sinensis*.

Parmi les Anoures, un certain nombre d'espèces sont européennes, telles sont la Grenouille verte, la Grenouille

(1) Cf. *L'Institut*, 30 août 1876.

rousse, la Rainette, le Crapaud commun. Les *Rana vittigera* et *hexadactyla* appartiennent à un groupe particulier à l'Inde ; ces deux espèces se retrouvent, du reste, à Ceylan, aux Célèbes et dans la péninsule indienne. Le genre *Diplopelma* ne compte qu'une espèce particulière à la Chine et à l'Inde. Le *Bufo melanostictus* se retrouve en Chine, au Bengale, à Ceylan, à Java, à Borneo, aux Philippines. Le genre *Hylarana*, connu à la fois de Madagascar, du Gabon, des îles de la Sonde, est représenté en Chine par l'*H. macrodactylus* ; les *Polypedates* présentent un fait de même ordre ; une espèce, le *P. Goudotii*, est de Madagascar ; le genre est représenté à Ceylan, dans l'Inde, aux Philippines, au Japon, à Java et en Cochinchine, le *P. pleurostictus* vit en Chine et dans l'Inde.

Les collections si remarquables rapportées du Céleste-Empire par M. l'abbé A. David nous ont permis d'ajouter à la liste donnée plus haut, trois espèces que nous considérons comme nouvelles et que nous nous proposons de faire connaître dans cette notice.

L'une de ces espèces appartient au genre *Triton* et provient du Kiansi méridional. La peau du dos est lisse ; il n'existe pas de crête dorsale. La tête, allongée, plate et obtuse, est nettement séparée du corps par un étranglement ; il n'existe pas de tubercules latéraux à la naissance de la gorge ; on ne remarque aucun pore, ni sur la tête, ni sur les flancs. Les parotides, bien développées, non poreuses, ne se prolongent pas en forme d'oreilles. Les bandes palatines ne se réunissent pas, mais divergent de suite suivant un Δ assez ouvert. La queue est aussi longue que le corps. Les doigts sont libres, courts et tronqués ; le membre antérieur, plus court que le postérieur, est séparé de celui-ci par un espace plus grand que sa longueur. La partie inférieure du corps est brun olivâtre, plus claire chez certains individus et alors piquetée de gros points noirs ; on remarque de gros points de couleur foncée aux parties latérales de la queue ; le dessous du corps, de la tête et des membres est jaune verdâtre, orné de points noirs. La longueur totale du corps étant de 175^{mm}, celle de la tête est de 26^{mm} ; celle de la queue

de 84^{mm} ; le membre antérieur a 20^{mm}, le membre postérieur 24^{mm}.

Cette espèce, que nous désignons sous le nom de *Triton brevipes*, est bien distincte du *Triton subcristatus* par sa dentition, l'absence de crête dorsale et la disposition des parotides ; la dentition la sépare aussi du *Triton (Ranodon) sibericus*.

Le genre *Salamandrella* actuellement connu par deux espèces de la Sibérie orientale, est représenté dans le Moupin par une espèce, la *Salamandrella sinensis*. La tête est longue et large, comprise deux fois dans la distance qui s'étend de son extrémité postérieure à l'origine des pattes postérieures. Les dents du vomer forment deux masses ovalaires rapprochées, non réunies entre elles par un Δ . La queue est plus courte que le corps ; les membres antérieures sont moins longs que les membres postérieurs. Le corps est gris un peu rosé, orné de mouchetures brunes plus ou moins serrées suivant les individus. Le corps étant long de 135^{mm}, la tête atteint 24^{mm}, la queue 63^{mm} ; la distance du bout du museau aux pattes antérieures est de 27^{mm},5, et cette même distance aux pattes postérieures de 67^{mm}.

Parmi les Batraciens anoures, le genre *Polypedate* nous a fourni une espèce, le *Polypedates Davidi*, vivant dans les montagnes boisées et humides du Moupin, au-dessus de 1 000 mètres d'altitude. Le corps est trapu, ramassé, la tête grosse et courte, le museau arrondi, obtus, le *canthus rostralis* médiocrement prononcé. La narine, arrondie, latérale, dirigée en arrière, est placée au-dessous et à l'extrémité du *canthus*, à égale distance de l'œil et du bout du museau ; le tympan est arrondi, un peu plus grand que la moitié du diamètre de l'œil ; celui-ci est compris trois fois dans la longueur de la tête. Les dents vomériennes sont disposées suivant deux séries à peine obliques, courtes, largement séparées, commençant à l'angle interne et un peu au-dessous de la narine interne. La langue est médiocrement échancrée. La peau du crâne n'est pas adhérente ; la peau du cou est à peine granuleuse, tandis que la peau du ventre est fortement verruqueuse. Le talon du membre postérieur arrive, lorsque

le membre est allongé, au bord antérieur de l'œil ; les doigts des membres postérieurs sont palmés dans plus de la moitié de leur longueur ; les disques sont assez grands ; on remarque de gros tubercules aux doigts. La couleur est ardoisée avec de grandes taches jaune d'or irrégulières, se réunissant parfois ; les côtés latéraux et le dessous des pattes sont jaunâtres avec des lignes onduleuses ardoisées ; ces lignes ornent aussi la gorge et l'espace qui s'étend entre les membres antérieurs ; le ventre est jaunâtre avec un piqueté brun plus ou moins serré. La longueur totale du corps est de 145^{mm}, celle de la tête de 20^{mm}, celle du tronc de 43^{mm} ; la longueur de la patte postérieure étant de 85^{mm}, celle de la cuisse atteint 25^{mm}, et celle de la jambe 28^{mm}.

Voisine du *Polypedates leucomystax*, l'espèce que nous venons d'étudier en diffère à première vue par sa forme plus trapue. Dans le *Polypedates leucomystax* le membre postérieur étant couché le long du flanc, l'extrémité de la jambe dépasse le bout du museau ; de plus, la forme du museau est triangulaire, la narine est placée bien plus en arrière et le plus long doigt de la patte postérieure est beaucoup plus allongé.

M. DE LUYNES demande à passer membre honoraire.

La Société se forme en comité secret pour entendre le rapport de M. André au nom de la Commission des comptes.

Séance du 26 mai 1877.

PRÉSIDENCE DE M. BOURGET.

M. Dupont fait la communication suivante :

Sur la constitution de l'albumine,
par M. Maurice DUPONT.

M. Maurice Dupont a entrepris une série de recherches